

TEXTE ORIGINAL	CORRECTIONS
Article 8. 2. b), i), ligne 1: Le fait de <u>lancer</u> des attaques <u>délibérées</u> contre ...	Article 8. 2. b), i), ligne 1: Le fait de <u>diriger intentionnellement</u> des attaques contre ...
Article 8. 2. b), i), ligne 2: ... la population civile en <u>général</u> ou contre des civils qui ne <u>prennent</u> pas directement <u>part</u> aux hostilités;	Article 8. 2. b), i), ligne 2: ... la population civile en <u>tant que telle</u> ou contre des civils qui ne <u>participent</u> pas directement aux hostilités;
Article 8. 2. b), ii), ligne 1: Le fait de <u>lancer</u> des attaques délibérées contre des biens <u>civils</u> ,	Article 8. 2. b), ii), ligne 1: Le fait de <u>diriger intentionnellement</u> des attaques contre des biens <u>de caractère civil</u> , ...
Article 8. 2. b), iii), ligne 1: Le fait de <u>lancer</u> des attaques <u>délibérées</u> contre le personnel, ...	Article 8. 2. b), iii), ligne 1: Le fait de <u>diriger intentionnellement</u> des attaques contre le personnel, ...
Article 8. 2. b), iv, ligne 1: Le fait de lancer une attaque <u>délibérée</u> en sachant ...	Article 8. 2. b), iv, ligne 1: Le fait de lancer <u>intentionnellement</u> une attaque en sachant ...
Article 8. 2. b), iv, ligne 2: ... en vies humaines <u>et</u> des blessures <u>parmi la population civile</u> , ...	Article 8. 2. b), iv, ligne 2: ... en vies humaines <u>dans la population civile</u> , des blessures <u>aux personnes civiles</u> , ...
Article 8. 2. b), ix, ligne 1: Le fait de <u>lancer</u> des attaques <u>délibérées</u> contre ...	Article 8. 2. b), ix, ligne 1: Le fait de <u>diriger intentionnellement</u> des attaques contre ...
Article 8. 2. b), ix, lignes 4 et 5: ... , <u>pour autant que ces bâtiments</u> ne soient pas des objectifs militaires;	Article 8. 2. b), ix, lignes 4 et 5: ... , <u>à condition qu'ils</u> ne soient pas des objectifs militaires;
Article 8. 2. b), xvii: Le fait d' <u>utiliser</u> du poison ou des armes empoisonnées;	Article 8. 2. b), xvii: Le fait d' <u>employer</u> du poison ou des armes empoisonnées;
Article 8. 2. b), xx, lignes 1 et 2: ... les armes, projectiles, <u>matériels</u> et méthodes de <u>combat</u> de nature ...	Article 8. 2. b), xx, lignes 1 et 2: ... les armes, projectiles, <u>matières</u> et méthodes de <u>guerre</u> de nature ...
Article 8. 2. b), xx, ligne 3:	Article 8. 2. b), xx, ligne 3:

TEXTE ORIGINAL	CORRECTIONS
... ou à <u>agir</u> sans discrimination ou à <u>frapper</u> sans discrimination ...
Article 8. 2. b), xx, ligne 4: , ... ces armes, projectiles, <u>matériels</u> et méthodes de <u>combat</u> ...	Article 8. 2. b), xx, ligne 4: , ... que ces armes, projectiles, <u>matières</u> et méthodes de <u>guerre</u> ...
Article 8. 2. b), xxiv, ligne 1: Le fait de <u>lancer</u> des attaques <u>délibérées</u> contre les bâtiments, ...	Article 8. 2. b), xxiv, ligne 1: Le fait de <u>diriger intentionnellement</u> des attaques contre les bâtiments, ...
Article 8. 2. e), i, ligne 1: Le fait de <u>lancer</u> des attaques <u>délibérées</u> contre la population civile en <u>général</u> ...	Article 8. 2. e), i, ligne 1: Le fait de <u>diriger intentionnellement</u> des attaques contre la population civile en <u>tant que telle</u> ...
Article 8. 2. e), i, ligne 2: ... des <u>civils</u> qui ne <u>prennent</u> pas directement <u>part</u> aux hostilités;	Article 8. 2. e), i, ligne 2: ... des <u>personnes civiles</u> qui ne <u>participent</u> pas directement aux hostilités;
Article 8. 2. e), ii, ligne 1: Le fait de <u>lancer</u> des attaques <u>délibérées</u> contre les bâtiments, ...	Article 8. 2. e), ii, ligne 1: Le fait de <u>diriger intentionnellement</u> des attaques contre les bâtiments, ...
Article 8. 2. e), vi, ligne 4: ... constituant une <u>infraction</u> grave à l'article 3 ...	Article 8. 2. e), vi, ligne 4: ... constituant une <u>violation</u> grave de l'article 3 ...
Article 8. 2. e), vii, ligne 2: ... les forces armées ou dans des groupes ...	Article 8. 2. e), vii, ligne 2: ... les forces armées ou dans des groupes <u>armés</u> ...